#### CURRICULUM VITAE

#### Pierre ESPLUGAS-LABATUT

**Professeur de droit public** à l’Université Toulouse 1 Capitole.

**Adjoint-au-maire de Toulouse** en charge des Musées, de l’art contemporain, de tous lieux d’exposition, de l’Image et des Affaires juridiques et **Conseiller à Toulouse Métropole**.

Né le 5 mai 1966 à Toulouse.

Résidant 6 rue d’Astorg, 31 000 Toulouse.

Tél : 06 62 86 99 45.

*e-mail* : pesplugas@yahoo.fr

**I. DIPLOMES, TITRES ET CURSUS UNIVERSITAIRES**

- **Doctorat en droit**. Mention très honorable avec les félicitations du jury. Thèse intitulée *Conseil constitutionnel et service public*, soutenue à l’Université des sciences sociales de Toulouse, sous la direction de M. le doyen Henry Roussillon(septembre 1993).

 **- Habilitation à diriger les recherches** (septembre 1993).

- **DEA de droit public**, Université Toulouse I, major de promotion, mention bien (octobre 1990).

- **Auditeur à l’Académie Internationale de Droit Constitutionnel** de Tunis(août 1990).

- **Diplôme de l’Institut d’études politiques de Toulouse**, Section fonction publique, mention bien (juin 1989).

**- Maîtrise en droit public,** Université Toulouse I, mention bien (juin 1988).

(NB : Les mentions « bien » étaient accordées à l’époque à partir de 15 de moyenne).

##### II. PUBLICATIONS

 **A/ OUVRAGES**

1. **Ouvrages individuels**

**1.1. *Le Conseil constitutionnel***, Coll. Connaissance du droit, Dalloz, 10ème éd., oct. 2023 (5ème éd. 2004, 6ème éd. 2008, 7ème éd. 2011, 8ème éd., 2015, 9ème éd. 2020).

**1.2. *Le service public,*** Coll. Connaissance du droit, Dalloz, 5ème éd., 2023 (1ère éd. 1998, 2ème éd. 2002, 3ème éd., 2012, 4ème éd. 2018).

**1.3. *Droit constitutionnel***, **Manuel**, (avec S. Caporal, Ph. Ségur, S. Torcol), Partie personnelle : **« Droit constitutionnel de la Vème République »**, Spécial Droit, Ellipses, 3ème éd., 2022 (1ère éd. 2017, 2ème éd. 2019).

**1.4.** ***Droit constitutionnel*** (avec C. Euzet, S. Mouton, J. Viguier), Coll. Tout le droit, Ellipses, 6ème éd., 2012 (1ère éd. 2002, 2ème, éd. 2004, 3ème éd. 2006, 4ème éd. 2008, 5ème éd. 2010).

**1.5. *Conseil constitutionnel et service public,*** Thèse préfacée par M. le doyen Georges Vedel et publiée aux éditions LGDJ, collection Bibliothèque constitutionnelle et de science politique, T. 80, 1994.

**2. Ouvrages dirigés**

**2.1. *Représentation et Gouvernement : Quels modèles électoraux ?*** (dir. avec J. Arlettaz, J. Bonnet, P.-Y. Gahdoun, S. Mouton), Actes de la Journée décentralisée de l’AFDC, Université Toulouse 1 Capitole, décembre 2019, Mare et Martin, 2022.

 **2.2. *Question sur la Question (QSQ 5),* *Les pouvoirs d’instruction des juridictions constitutionnelles et la formation de l’intime conviction des juges constitutionnels*,** 5ème journée toulousaine sur la Question prioritaire de constitutionnalité (QPC)**,** Codir.avec X. Magnon, W. Mastor et S. Mouton, *Les Cahiers de l’Institut Louis Favoreu*, Presses de l’Université d’Aix-Marseille, n° 6, 2016.

**2.3. *Le Droit public du travail***, Actes du Colloque du 26 novembre 2014 Université d’Auvergne Clermont-Ferrand 1, Dir. en collaborationavec Ch.-A. Dubreuil et M. Morand, L’Epitoge-Lextenso, Coll. L’Unité du droit, Vol. XIV, 2016.

**2.4. *Question sur la question (QSQ 4) -******Le procès constitutionnel face aux exigences supranationales*,** 4ème journée toulousaine sur la Question prioritaire de constitutionnalité (QPC), Codir. avec X. Magnon, W. Mastor et S. Mouton, Coll. Regards croisés, Bruylant, 2015.

**2.5.*****Le pouvoir, Mythes et réalités, Mélanges offerts à Henry Roussillon*** (coordination avec A. Cabanis, X. Bioy, F. Ruéda et S. Mouton), Presses Université Toulouse 1 Capitole, 2014.

**2.6.** ***Question sur la question (QSQ 3) - L’équilibre des pouvoirs*,** 3ème journée toulousaine sur la Question prioritaire de constitutionnalité,(Codir. avec X. Magnon, W. Mastor et S. Mouton), Université Toulouse 1 Capitole, LGDJ Lextenso, 2014.

**2.7.** **« *Faut-il adapter le droit des campagnes électorales ?*»**, Actes de colloque, Toulouse, 14 avril 2011, (co-dir. avec X. Bioy), Lextenso-Montchrestien, 2012.

**2.8 *L’ordonnance du 2 janvier 1959 : 40 ans après*,** (co-direction avec V. Dussart), Presses de l’université des sciences sociales de Toulouse I, 2000.

B/ FASCICULE

- « Notion de service public (droit interne et droit de l’Union européenne) », *Juris-classeur droit administratif*, Fascicule n° 149, 2022 (1ère éd. 2000, actualisation 2004, éd. refondue 2006, éd. refondue 2011, actualisation 2012, éd. refondue 2015, actualisation 2017, édition refondue 2019).

**C/ ARTICLES, COMMUNICATIONS ET NOTES**

1. **« Peut-on rémunérer les assesseurs des bureaux de vote ? »**, *Blog Le Club des juristes*, 1/07/2024.
2. **« Une jurisprudence constitutionnelle trop « à cheval » sur les « cavaliers législatifs » ? »**, *Recueil Dalloz* 2024, 8 févr. 2024, p. 219.
3. **« La protection des élus contre les agressions »**, Table ronde, *in* Actes du colloque de la SMACL *Les acteurs publics face aux risques de mise en cause et d’agression*, 18 oct. 2023, *JCP A* n° 5, 5 févr. 2024, 2033.
4. **« La fin des « lois Le Pors » par l’avènement d’un droit public du travail ? »**, *Revue Droit administratif*, déc. 2023, p. 8.
5. **« L’exercice du droit de grève dans les transports de voyageurs :** **le dénouement juridique d’une question politique**», *AJDA*, 24 juillet2023, p. 1372.
6. **« Elections sénatoriales : Mode d’emploi »**, *Blog Le club des juristes*, 9 juin 2023.
7. **« Quelle sanction disciplinaire à raison de condamnations pénales antérieures à l’exercice des fonctions? »**, (Comm. CE, 3 mai 2023, *M. A…*, n° 438248), *Lexbase public*, n° 709, 8 juin 2023.
8. **« Quelle protection juridique des élus ? »**, *Blog Le club des juristes*, 12 mai 2023.
9. **« Le Conseil constitutionnel et les retraites : dans le droit fil de sa jurisprudence »**, *Recueil Dalloz* 2023, n° 18, p. 889.
10. **« Quelle garantie constitutionnelle pour le pouvoir de suffrage ? »**, *in Le juge dans le constitutionnalisme moderne* (dir. S. Mouton), Mare et Martin, 2023.
11. **« Grèves des agents en charge du ramassage des ordures : quels pouvoirs de réquisition ? »,** *Blog Le club des juristes*, 17 mars 2023.
12. **« Malaise chez les élus locaux »,** *in* *Acte du colloque 40ème anniversaire des lois de décentralisation* (dir. D. Guignard), 10-11 mars 2022, Lexinexis, 2023, p. 147.
13. **« Grève dans les raffineries de carburant : l’Etat ne peut point … mais des leviers d’action existent ! »**, *Le blog des juristes*, 11 octobre 2022.
14. **Le regard des élus sur leur rôle, leur statut et le bilan de la décentralisation : entre gratification et nuages noirs !** *in* Acte du colloque du GRALE *Les journées de l'actualité de l'action publique locale,* 2 juin 2022(dir. F. Crouzatier-Durand et A. Rainaud), *Revue Pouvoirs locaux* n° 121, nov. 2022, p. 69.
15. **« Le mariage de l’abstention et de la sincérité du scrutin : Une union … prudente et à trois ! »** (avec M. Bros), *Revue française de droit constitutionnel (RFDC)*, supplément électronique n° 129, mars 2022, p. e19.
16. **« Derrière le respect de la dignité de la personne humaine, le retour du gouvernement des juges ?**» (Tribune), *AJDA* 21 févr. 2022, p. 305.
17. **« A propos du rôle de l’élu local : les tourments d’un élu en charge de politiques culturelles »**,*Journal du droit administratif*, n° spécial sur les 40 ans des lois décentralisation et *in 40 regards sur 40 ans de décentralisation* (dir. F. Crouzatier-Durand, M. Touzeil-Divinia), Ed. L’Epitoge, 2022, p. 291.
18. **« Pourquoi le droit électoral est-il délaissé ? »**, Introduction aux Actes de la Journée décentralisée de l’AFDC « Représentation et Gouvernement : Quels modèles électoraux ? », Université Toulouse 1 Capitole, décembre 2019, Mare et Martin, 2022.
19. **« Le régime du personnel des services publics industriels et commerciaux, expression d’un droit public du travail »**, *Semaine juridique édition Administrations et collectivités territoriales* (*JCP A),* n°6, 11 févr. 2022, n° 2048.
20. **Note sous ordonnance en référé CE, 11 juin 2021, « Clémentine Autain : La liberté de réunion électorale et de manifestation à l’épreuve de l’épidémie de Covid 19 »**, *AJDA* 8 nov. 2021, n° 38, p. 2218.
21. **« L’application mobile sur le suivi des élections en temps réel : de la Catalogne aujourd’hui à la France demain ? »** (avec C. Colin), in *Le blog du droit électoral*, 8 avril 2021.
22. **« Pour la réduction du nombre de parlementaires »,** *in Mélanges Christian Lavialle*, 2021, Presses de l’Université Toulouse 1 Capitole, p. 287.
23. **« Le droit électoral du 1er degré des élections sénatoriales : de mystérieux délégués »,** *Bulletin juridique des collectivités locales*, n°12, déc. 2020, p. 873 (communication au colloque « Droit électoral et collectivités territoriales » de l’Association française de droit des collectivités territoriales, dir. Rambaud et S. Ferrari, Grenoble, 6 novembre 2020).
24. **« Le juge judiciaire et les partis politiques »** *in* *Le juge judiciaire et la séparation des pouvoirs*, colloque Université de Montpellier 30 nov. 2018, Institut Varenne, 2021, p. 133.
25. **« Plaidoyer pour une recodification du droit électoral »**, *AJDA*, 14 sept. 2020, n° 29, p. 1644.
26. **Commentaire rétrospectif de CE, Sect., 23 avril 1982, *Ville de Toulouse*** (Principe général du droit à un salaire minimum pour les agents publics), Dossier « Toulouse vue par le droit administratif », *in Toulouse par le droit administratif*, Editions L’Epitoge, p. 187 et *Le Journal du droit administratif*, juin 2020.
27. **« Le département avec ou face la Métropolisation ? »**, *Pouvoirs locaux*, n° 117, mai 2020, p. 21.
28. **« Evolution ou Révolution du Droit des Fonctions publiques ? »,** Actes du cycle de conférences « Les transformations de la fonction publique : Regards croisés Droit du travail-Droit des fonctions publiques » (publié en ligne sur les sites du Collectif pour l’Unité du droit – CLUD – et du Journal du Droit administratif), *Droit social,* mars 2020, n° 3, p. 227.
29. **« La privatisation de la Française des jeux est-elle constitutionnelle ? »,** *Revue Constitutions*, juill-sept. 2019, p. 364.
30. **« Un pouvoir électoral face au pouvoir de suffrage en France ? »,** *Revue Constitutions*, juill-sept. 2019, p. 393.
31. **« Retour sur les services publics constitutionnels : une catégorie mort-née ? »,** *in* *Mélanges Serge Regourd*, Institut universitaire Varenne, 2019, p. 831.
32. **« Projet des réformes des institutions : l’essentiel a-t-il été oublié ?**», (avec S. Mouton), Tribune, *AJDA*, n° 2, janv. 2019, p. 73.
33. **« Le contentieux de la fin du contrat de travail des agents publics »**, *in* *Le contentieux de l’action publique territoriale*, (Dir. F. Crouzatier-Durand et N. Kada), *Bulletin juridique des collectivités locales*, n° 10 oct. 2018, p. 709.
34. **« L’office du juge au service de la stratégie »,** Rapport conclusif au colloque « Le non-renvoi des QPC » (dir. N. Droin et A. Fautré-Robin), 2018, Institut universitaire Varenne, p. 287.
35. **« Les règles de l’élection présidentielle »**, *in* ***La Constitution de la Cinquième République: 60 ans d'application (1958-2018)*, dir. Ph. Blachèr Lextenso, 2018, p. 157.**
36. **« Pour la constitutionnalisation de l’état d’urgence »,** *RFD const.* sept. 2018, n° 115, p. 485.
37. « **Le droit électoral français respecte-t-il la Convention européenne des droits de l’homme ? »**, *in Les droits de l’homme à la croisée des droits, Mélanges en l’honneur du professeur Frédéric Sudre*, LexisNexis, 2018, p. 223.
38. **« Entre universalisation et adaptation de la moralisation du financement de la vie politique »,** Rapport de synthèse du colloque "Financement et moralisation de la vie politique. Perspective comparée" (dir. E. Forey), Dijon, Fondation Varennes, LGDJ, 2018, p. 329.
39. **« Le Président de la République et les droits politiques »,** *in* Actes du colloque *Les Présidents de la Vème République et les libertés* (Dir. X. Bioy, A. Laquièze, T. Rambaud, F. Rouvillois), CNRS éditions, 2017, p. 161.
40. **« Service public minimum : où en est-on ?**», *in Grève et droit public, 70 ans de reconnaissance* (dir. N. Kada et F. Crouzatier-Durand), LGDJ-Presses UT1 Capitole, 2017, p. 171
41. **« Pour un cadre législatif des élections primaires à une élection politique**», *in* *Etat du droit, état des droits,**Mélanges en l’honneur du professeur Dominique Turpin*, LGDJ-Lextenso, 2017, p. 179.
42. **« L’externalisation des activités de service public et ses limites »,** *in* ***L'évolution du droit administratif en France et en Russie*, dir. C.-A. Dubreuil, PUF, Coll. Thémis Essais, 2016, p. 91.**
43. **« Le juge des référés, protecteur de la liberté syndicale »,** note sous CE, ord., 5 févr. 2016, *Mme B.*, *AJDA*, 2016, p. 1194.
44. **« Pour un droit public du travail »**, *in* *Le Droit public du travail* (en collaborationavec Ch.-A. Dubreuil et M. Morand), L’Epitoge-Lextenso, Coll. L’Unité du droit, Vol. XIV, 2016, p. 11.
45. **« Quel(s) usage(s) de la question préjudicielle devant la Cour de justice par les cours constitutionnelles ? »,** (avec M. Blanquet), *in QSQ 4, Le procès face aux exigences supranationales*, dir. X. Magnon, P. Esplugas, W. Mastor, S. Mouton, Bruylant, Coll. A la croisée des droits, 2015, p. 195.
46. **« QPC et Gouvernement des juges**», *in Le pouvoir, Mythes et réalités,**Mélanges offerts à Henry Roussillon* (coordination A. Cabanis, X. Bioy, P. Esplugas, F. Ruéda et S. Mouton), Presses Université Toulouse 1 Capitole, 2014, p. 881.
47. **« Présidents de la République, QPC et justice constitutionnelle »,** *in* Actes du colloque *Questions sur la question - L’équilibre des pouvoirs*,*3ème journée toulousaine sur la Question prioritaire de constitutionnalité,* dir. P. Esplugas, X. Magnon, W. Mastor et S. Mouton, Université Toulouse 1 Capitole, 14 juin 2013, Lextenso LGDJ, 2014, p. 101.
48. **« La transparence dans le financement des acteurs politiques »,** *in* *La transparence en politique*, Actes du colloque de Besançon des 22 et 23 nov. 2012, Dir. E. Forey, N. Drouin, Fondation Varennes, LGDJ, 2013, p. 237.
49. **« Adapter les règles du droit des campagnes électorales »,** Communication introductiveau colloque « *Faut-il adapter le droit des campagnes électorales ?*», Toulouse, 14 avril 2011, (dir. P. Esplugas, X. Bioy), Lextenso-Montchrestien, 2012, p. 1.
50. **« Les fraudes des responsables politiques »,** communication au colloque « *Implementation of the Inquisitorial System in Courts : Experiences of France, Germany and Thailand* », Institut de Recherche Judiciaire Rabibhadanasak, Bangkok, 29 mars 2011.
51. **« Le Conseil constitutionnel français et le pouvoir constituant »,** communication au colloque de Tunis, *Le pouvoir constituant aujourd’hui*, novembre 2006, Annales del’Université des sciences sociales de Toulouse I, 2008, p. 201.
52. **« Election présidentielle de 2007 et démocratie »,** *Revue Pouvoirs*, n° 122, 2007, p. 139.
53. **« La citoyenneté vue par le Conseil constitutionnel français »,** in Actes du colloque de Dakar avril 2006, *La citoyenneté aujourd’hui*, Presses de l’Université des sciences sociales de Toulouse I, 2006, p. 207.
54. **« Constitution et contentieux constitutionnel »**, in *La Constitution aujourd’hui*, Recueil des cours de l’Académie internationale de droit constitutionnel, Vol. XV, Tunis, 2006, p. 137.
55. **« Les professeurs de droit au Conseil constitutionnel. L’exemple de Georges Vedel »** in Actes du colloque de l’Institut Fédératif de Recherches de Toulouse, octobre 2004, *Les Facultés de droit inspiratrices du droit ?*, Presses de l’Université des sciences sociales de Toulouse I, 2005, p. 217.
56. **« Le service universel »,** *Droit administratif*,Déc. 2002, p. 6.
57. **« Le doyen Vedel et la décision du Conseil constitutionnel du 23 janvier 1987 *Conseil de la concurrence* (à propos de la réserve constitutionnelle de compétence du juge administratif) »,** *Revue administrative*, 2002, p. 216.
58. **« La qualification d’autorité "administrative" et "indépendante" »,** *Revue de science politique*, 1er sem. 2002 ; *Pravni zpravodaj* (Revue parlementaire tchèque), n° 10, 2000, p. 7.
59. **« Conseil constitutionnel et responsabilité pénale du chef de l’Etat. A propos de la décision du 22 janvier 1999 »*,*** *Revue belge de droit constitutionnel*, 2000, n° 1, p. 159*.*
60. **« La place de l’ordonnance du 2 janvier 1959 relative aux lois de finances dans la hiérarchie des normes »,** *Revue du Trésor*,févr. 2000, p. 88.
61. **« La Vème République: une pratique renversée de la Constitution de 1958 »,** *Les Petites affiches*, 6 mai 1999, n° 90, p. 12.
62. **Note sous Cour d’appel de Toulouse, 5 janvier 1999, *Guégan c/ D. Baudis***,*La Semaine juridique,* éd. Générale, 14 juillet 1999, n° 28, p. 1356.
63. **« L’interdiction des partis politiques »**, *RFD const.,* n° 36, 1999, p. 675.
64. **« La validité juridique d’un service public minimum »,** *Les Petites affiches*, 5 janvier 1999, n° 3, p. 15.
65. **« La révision constitutionnelle du 4 août 1995 sur l’élargissement du référendum »***in* *Référendum et démocratie*, Presses de l’Université des Sciences sociales de Toulouse, 1998, p. 283*.*
66. **« Conseil constitutionnel et souveraineté »** *in La souveraineté aujourd’hui*, Centre de publication universitaire, Tunis, 1998, p. 179*.*
67. **« Les apports du Conseil constitutionnel au service public »***in* *Service public et communauté européenne : entre l’intérêt général et le marché*, La documentation française, T. 2, 1998, p. 39*.*
68. **« L’empêchement du chef de l’Etat »**, *Revue de science politique*, n° 38, 2ème semestre, 1997, p. 7.
69. **« Les télécommunications : un nouveau service public constitutionnel ? A propos de la décision du Conseil constitutionnel du 23 juillet 1996 »*,*** *Revue administrative,* n° 293, sept.-oct. 1996, p. 510*.*
70. **« Le système des élections primaires est-il transposable à l’élection présidentielle française ? »***, RFD const.,* n° 25, 1996, p. 21.
71. **« La constitutionnalisation du service public : un tigre de papier ? »***Revue administrative,* n° 290, mars-avril 1996, p. 162*.*
72. **« Les obstacles à la démocratie : le refus de transition »***in* *Les nouvelles constitutions africaines : la transition démocratique,* Presses de l’Institut d’Etudes politiques de Toulouse, 2ème édition, 1995, p. 37*.*
73. **Note sous Conseil d’Etat, 15 octobre 1993, *Mme Joy Davis Aylor,*** *La Semaine juridique,* édition générale, n° 19, 11 mai 1994, JP. n° 22257, p. 190.
74. **Note sous Conseil d’Etat, 15 octobre 1993, *Royaume Uni de Grande-Bretagne, Gouverneur de la Colonie Royale de Hong Kong c/ Saniman,*** *La Semaine juridique,* édition générale, n° 18, 4 mai 1994, JP. n° 22253, p. 179.
75. **« Le Conseil constitutionnel et le suffrage universel »***in* *Le suffrage universel* (dir. Ph. Ardant, H. Roussillon), Presses de l’Université des sciences sociales de Toulouse 1994, p. 239*.*

**D/ PUBLICATIONS PEDAGOGIQUES**

- **Annales de Droit constitutionnel, Sujets corrigés** (Dir. M. Verpeaux), Dalloz, depuis 2009 sans interruption.

**IV. RESPONSABILITES COLLECTIVES**

**A. Participation à des instances nationales**

- **2ème vice-président du Conseil national des universités**, section 02, droit public, membre élu (2011-2013).

- **Vice-président du « groupe 1 » (section 01 à 04), CNU** (2011-2013).

- **Membre du comité consultatif de la Commission permanente du CNU**, **membre du groupe de travail « Carrières »** (2011-2013).

- Candidat tête de la liste « Service public et libertés universitaires », Election CNU 2011, section 02 (novembre 2011).

- **Membre nommé du CNU,** section 02, droit public (2007-2011).

**B. Participation à des instances de sélection locales**

**- Membre du comité de sélection de l’Université de Rennes** (recrutement de deux maîtres de conférences, juin 2020).

**- Membre du comité de sélection Université d’Université Toulouse 1 Capitole** (recrutement d’un professeur), mai 2019.

**- Membre du comité de sélection Université d’Aix-en-Provence** (recrutement d’un maître de conférences), novembre 2017.

**- Membre du comité de sélection de l’Université de Perpignan** (recrutement d’un professeur), 2016.

**- Membre du comité de sélection de l’Université de Dijon**, 2015.

**- Membre du comité des thèses**, Université d’Auvergne Clermont-Ferrand 1, sept. 2014.

**- Membre du comité de sélection de l’IEP de Lyon,** 2014.

**- Membre du comité de sélection de l’Université Paul Cézanne Aix-en-Provence**, 2012.

**- Membre des comités de sélection des Universités de Montpellier et Toulon** en 2009.

**- Membre suppléant de la commission de spécialistes de droit public**, Université des sciences sociales de Toulouse (2004 -2007).

- **Vice-président (collège B) de la commission de spécialistes de droit public**, Université des sciences sociales de Toulouse (1998- 2004).

- **Membre extérieur des commissions de spécialistes de droit public** des Universités de Bordeaux et de Toulon (1996-1998).

**C. Participation à des conseils d’Université, conseils de Faculté et commissions**

**1. Activités actuelles :**

**- Membre du Conseil d’Etudes de la Vie étudiante (CEVE)** (2023- ).

**- Vice-président de la Section disciplinaire à l’égard des usagers et président de commissions disciplinaires,** Université Toulouse 1 Capitole(2023- ).

- **Membre et président suppléant de la Commission disciplinaire à l’égard des enseignants-chercheurs,** Université Toulouse 1 Capitole(2023- ).

**2. Activités passées :**

**- Vice-président de la Section disciplinaire à l’égard des usagers et président de commissions disciplinaires,** Université Toulouse 1 Capitole(2020-2023).

Mission de purger l’important stock de dossiers suscité par les soupçons de fraude, notamment de plagiat ou de communications entre étudiants, dans le contexte d’examens à distance en période de Covid ; Présidence de commission disciplinaire après chaque session.

- **Membre et président suppléant de la Commission disciplinaire à l’égard des enseignants-chercheurs** Université Toulouse 1 Capitole(2022- 2023).

**- Membre de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU),** Université Toulouse 1 Capitole (2020-2023).

**- Membre du Conseil académique (CAC),** Université Toulouse 1 Capitole (2020-2023).

**- Membre du bureau de la Section 02 droit public**, Université Toulouse 1 Capitole (2017-2020).

**- Président par délégation de la présidente de l’Université du comité électoral consultatif**, Université Toulouse 1 Capitole (depuis octobre 2015).

- **Membre du Conseil d’administration de l’Université Toulouse 1 Capitole** (2014-2016)

- **Membre du Conseil de la** **Faculté de droit de Toulouse** (deux mandats 2002-2010).

- **Membre du CEVU**, Université des sciences sociales de Toulouse (deux mandats 2001-2009).

**D. Participation à des instances ou manifestations scientifiques**

*1. Instances :*

- Membre du Conseil scientifique de l’Association française de droit constitutionnel (AFDC) (depuis 2023).

- Membre du Conseil de laboratoire, Institut Maurice Hauriou, Université Toulouse 1 Capitole (2012-2013).

- Membre du Conseil scientifique de l’Académie internationale de droit constitutionnel, Tunis (2005-2007).

- Vice-président de l’Association des Auditeurs de l’Académie internationale de droit constitutionnel, Tunis (1996-2005).

- **Secrétaire général du Centre d’Etudes et de Recherches Constitutionnelles et Politiques (CERCP),** Université des sciences sociales Toulouse 1(1994-2003).

***2. Manifestations :***

 **a. Direction et organisation de colloques**

**1. Codirection du colloque « La responsabilité du pouvoir exécutif national vue les acteurs par les acteurs locaux »** (avec S. Mouton),Université Toulouse 1 Capitole, 21 janv. 2022.

**2. Codirection Journée décentralisée de l’AFDC : « Représentation et Gouvernement : Quels Modèles électoraux ? »** (avec S. Mouton), Université Toulouse 1 Capitole, décembre 2019.

**3. Codirection Cycle de conférences « Les transformations de la fonction publique : Regards croisés Droit du travail-Droit des fonctions publiques »** (avec M. Touzeil-Divina et I. Desbarats), Université Toulouse 1 Capitole, sept. 2019 à janv. 2020.

**4. Codirection** (avec X. Magnon, W. Mastor et S. Mouton**), Question sur la Question (QSQ 5), *Les pouvoirs d’instruction des juridictions constitutionnelles et la formation de l’intime conviction des juges constitutionnels*,** 5 juin 2015.

**5. Direction** (en collaboration Ch.-A. Dubreuil et M. Morand) du **colloque « Le Droit public du travail »**, 26 novembre 2014, Université d’Auvergne.

**6.** **Codirection** (avec X. Magnon, W. Mastor et S. Mouton)du **colloque « Question sur la question (QSQ 4) », 4ème journée toulousaine sur la Question prioritaire de constitutionnalité (QPC)**, « **Le procès constitutionnel face aux exigences supranationales »,** 30 mai 2014.

**7.** **Codirection** (avec X. Magnon, W. Mastor et S. Mouton)du **colloque « Questions sur la question » (QSQ 3), 3ème journée toulousaine sur la Question prioritaire de constitutionnalité (QPC)**, « **Les nouveaux équilibres institutionnels »**, juin 2013.

**8. Direction du colloque « Faut-il adapter le droit des campagnes électorales ? »** (codirection avec X. Bioy), Université Toulouse 1 Capitole, 14 avril 2011.

**9.** **Responsable d’atelier,** Vème Congrès de l’AFDC, Université des sciences sociales Toulouse 1, 2002.

**11. Codirection (**avec Vincent Dussart), **« L’ordonnance du 2 janvier 1959, 40 ans après,** Université des sciences sociales Toulouse 1, 1999 ».

**12. Codirection** (avec Henry Roussillon) **« Les 40 ans de la Constitution de 1958 »,** Université des sciences sociales Toulouse 1, 1998.

**13.** **Codirection** (avec Henry Roussillon)**, « L’autonomie constitutionnelle »,** Université des sciences sociales Toulouse 1, 1997.

**14. Codirection (**avec Henry Roussillon**) « Les relations centre-périphérie au Mexique et en France »,** Université des sciences sociales Toulouse 1, 1996

**15. Codirection** (avec M. Blanquet et Henry Roussillon) **« L’article 88-4 de la Constitution »,** Université des sciences sociales Toulouse 1, 1994.

**16. Codirection** (avec Association des auditeurs de l’Académie internationale de Droit constitutionnel de Tunis) **« Référendum et démocratie »,** Université des sciences sociales Toulouse 1, 1995.

**17. Codirection** (avec Philippe Ardant et Henry Roussillon) « Le suffrage universel », Université des sciences sociales Toulouse 1, 1994.

**b. Communications à des colloques non publiés**

**1. « Personnalisation et concentration du pouvoir dans les régimes démocratiques contemporains, Les modèles de spécialisation fonctionnelle »,** Table ronde, Université Toulouse 1 Capitole, 21/22 septembre 2023.

1. « **L’élection du président de la République au suffrage universel direct, Genèse, bilan, perspective (1962-2022) »,** Table ronde, Université de Lille, 24/25 nov. 2022.
2. **« Les 60 ans de la révision constitutionnelle de 1962 sur l’élection du président de la République au suffrage universel direct »,** Workshop organisé par l’Institut Maurice Hauriou, 28 oct. 2022.

**4. « Quels modèles électoraux ? »**, *in* « Représentation, Gouvernement et systèmes électoraux », Journée nationale de l’Association Française de Droit Constitutionnel (AFDC) (dir. D. Rousseau), 31 janvier 2020.

5. « Constitutionnalisation de l’état d’urgence », Communication au colloque « L’état d’urgence : bilan et perspectives », organisé par la Commission des lois à l’Assemblée nationale le 11 avril 2018.

**6. « Les primaires, un contentieux fictif » *in* « L’élection présidentielle à la recherche de ses juges »,** Colloque Université Bordeaux IV, 28 mars 2017.

**7. « L’accès des partis politiques extrémistes aux élections »,** colloque franco-russe *Les élections en France et en Russie : de la réglementation à la politique*, Dir. M.-E. Baudouin, Université de Clermont-Ferrand, 23 mars 2015.

 **c. Membre de comité éditorial**

**- Membre du comité éditorial pour la publication des *Mélanges dédiés au professeur Henry Roussillon***, Presses Université Toulouse 1 Capitole, 2014.

 **d. Organisation de conférences et activités pédagogiques**

**- Accompagnement d’une délégation du « Parlement des étudiants » au Conseil constitutionnel**, mai 2024.

**- Conférence-Master class donnée par François Séners**, membre du Conseil constitutionnel, cours de Droit constitutionnel, L1 droit public, 12 mars 2024.

- **Simulation d’un débat et vote d’une proposition de loi sur le port de l’uniforme à l’école** organisée par le Parlement des étudiants à l’occasion de la Nuit du droit, 4 oct. 2023.

**- Conférence-Master class donnée par Serge Lasvignes**, ancien secrétaire général du Gouvernement sur le thème du « Secrétaire général du gouvernement », cours d’Ingénierie constitutionnelle, Master 2 droit public, 23 novembre 2023.

**- Conférence-Master class donnée par Michel Pinault**, membre du Conseil constitutionnel, cours de Droit constitutionnel, L1 droit public, 15 mars 2023.

**- Conférence-Master class donnée par Alain Juppé**, membre du Conseil constitutionnel, cours de contentieux constitutionnel, M1 droit public, 14 oct. 2022.

- **Simulation d’un débat et vote d’une proposition de loi sur l’interdiction de la corrida** organisée par le Parlement des étudiants à l’occasion de la Nuit du droit, 4 oct. 2022.

- **Conférence donnée à l’Université de Dijon : « La Vème République : stop ou encore ? »** dans le cadre du séminaire doctoral « Repenser la Constitution », mai 2018.

**- Conférence-Master class de** **François Logerot, président de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques**, « Questions nouvelles posées par le droit des campagnes électorales et des partis politiques », Université Toulouse 1 Capitole, 8 février 2017.

- **Conférences-Masterclass de** **Nicole Belloubet, membre du Conseil constitutionnel**, « Le Conseil constitutionnel aujourd’hui », Université Toulouse 1 Capitole, 14 oct. 2016 et Université d’Auvergne, 26 nov. 2014.

- **Conférence de** **Dominique Baudis, Défenseur des droits**, « Le Défenseur des droits », Université Toulouse 1 Capitole, 8 novembre 2012.

 E. Expertises

- **Audition devant la Commission sénatoriale d’aménagement du territoire et du développement durable par le rapporteur chargé de l’examen de la proposition de loi visant « visant à concilier la continuité du service public de transport avec l’exercice du droit de grève »**, Sénat, 18 mars 2024.

- Evaluation pour le compte de la HCERES du Centre de Recherche Droit et Territoires, Université de Reims, septembre 2022.

- Evaluation pour le compte de la HCERES du laboratoire Institut du droit public et de la science politique (IDSP) de l’Université Rennes I, mai 2021.

- Evaluation de la candidature de Patrick Charlot à la promotion au rang de professeur Classe exceptionnelle, échelon 2 pour la commission d’avancement local.

- Contribution exterieure devant le Conseil constitutionnel pour le compte de l’Association française des jeux en ligne (AFJEL) sur les dispositions de la loi « PACTE » concernant la privatisation de La Française des jeux, mai 2019.

- Expertise du Centre d’Etudes et de Recherche en Droit et Science politique (CREDESPO) pour la COMUE de l’Université de Bourgogne, sept. 2019.

- « L’effet utile » dans les « QPC électorales », contribution au projet « QPC 2020 » confié par le Conseil constitutionnel à l’Institut Maurice Hauriou sur l’étude de « l’effet utile » des QPC, janvier 2019.

- Coordination de l’expertise faite par l’Institut Maurice Hauriou sur les 40 propositions du Sénat relatives à la réforme des institutions ; contribution avec l’expertise de la proposition sur la réduction du nombre de parlementaires, juin 2018 et audition devant la Commission des lois du Sénat, 8 novembre 2018.

- Audition devant la Commission des lois à l’Assemblée nationale sur la constitutionnalisation de l’état d’urgence, avril 2018.

- Consultation sur le projet de loi constitutionnelle relatif à la protection de la Nation pour le compte du président de la Commission des lois à l’Assemblée nationale Jean-Jacques Urvoas, janvier 2016.

- Evaluation de l’ouvrage *Internet et la démocratie numérique* (dir. P. Ségur) pour le compte du comité éditorial des Presses Universitaires de Perpignan, oct. 2015.

- Evaluation du projet « l’Analyse Pluridisciplinaire du Pétionnement en ligne (APPEL) » pour le compte de l’Agence nationale de la recherche (ANR), juin 2014.

- Evaluation de la candidature de Christophe Euzet à une promotion de Maître de conférences Hors-classe pour le compte de l’Université de Perpignan via Domitia, mars 2014.

V. ACTIVITES D’ENSEIGNEMENTS ET PEDAGOGIQUES

1. Enseignements universitaires actuels

- Droit constitutionnel de la Vème République, L 1 droit.

- Droit public des affaires, L 3 droit.

- Contentieux constitutionnel, Master 1, droit public.

- Droit des services publics, Conférences de méthode en Master 1 droit public et cours en M 1 droit public FOAD.

- Droit des services publics des transports (Master 2 Droit des transports) ;

- Droit de l’emploi public, Master 2 droit social.

- Ingénierie constitutionnelle (Master 2 droit public) ;

- Démocratie locale (Master 2 AES Emploi public).

- Droit constitutionnel (Master 2 droit public, Université de Perpignan).

- Préparation au Grand oral de l’examen d’entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats.

- **Politiques publiques culturelles** (Master 2 Droit de la culture).

Innovations pédagogiques :

- Master class en faisant intervenir des collègues plus spécialisés sur telle ou telle thématique (par exemple, François Séners, Michel Pinault et Alain Juppé, membres du Conseil constitutionnel en cours de Droit et Contentieux constitutionnels, Serges Lasvignes, ancien secrétaire général du gouvernement, en cours d’Ingénierie constitutionnelle, Florence Crouzatier en Contentieux constitutionnel à propos du Droit constitutionnel des collectivités territoriales, Wanda Mastor en Droit constitutionnel à propos de la réforme des institutions).

- Cas pratiques en cours : mise en situation en cours de Droit public des affaires d’un avocat contestant la délibération de Toulouse Métropole attribuant le contrat de concession du service de l’eau.

B. Enseignements universitaires antérieurs

*1. Université Toulouse I Capitole*

- Droit de la fonction publique (Master 2 Collectivités territoriales, FOAD, avec direction de mémoires et Prépa CRFPA, 2010/2024).

- Le Droit public du travail dans le secteur des transports (M 2 droit des transports, 2016/2018)

- Séminaire d’approfondissement relatif aux services publics en droit de l’Union européenne (avec direction de Mémoires), Master 2, Droit public des affaires (jusqu’en 2015).

- Questions sociales de la fonction publique (M 2 AES, Gouvernance publique, 2020/23).

- « Grands oraux », IEP de Toulouse.

- Droit administratif général (Licence droit, niveau 2, semestre 1, 2011/2013).

- Droit administratif général (Préparation aux concours de l’ENM, des métiers de la sécurité, à l’examen d’entrée au CRFPA de 1994 jusqu’en 2009).

- Droit administratif des biens (Licence AES, niveau 3 en 2007/2008).

- Ingénierie constitutionnelle (Master IEP Toulouse, 2005/2006).

- Droit des marchés publics (Maîtrise AES en 2005/2006)

- Droit public des affaires (3ème année Master IUP juriste d’entreprise de 2000 à 2005).

- Institutions politiques et administratives (1ère année DEUG AES, 1997/2000)

- Droit administratif (1ère année IUP juriste d’entreprise de 1994 à 2000).

- La responsabilité administrative médicale (CRFPA Toulouse, 2003).

- Préparations à des concours ou examens d’entrée (Concours d’attaché scolaire et universitaire ; Note administrative, CPAG de Toulouse ; Grand oral de l’examen d’entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats).

- Missions d’enseignement dans les DOM et à l’étranger (Universités de Guadeloupe, Tunis et Marrakech ; programme européen *Tempus* de formation des cadres de la fonction publique roumaine).

*2. Université d’Auvergne*

- Introduction au droit public, Théorie générale de l’Etat (L1 droit).

- Droit des relations du travail dans le secteur public (M1 droit social).

- Droit des services publics (M1 administration et justice, M1 collectivités territoriales).

- Droit de la fonction publique, L 3 Droit AES.

- Actualisation Droit administratif, préparation aux concours catégorie A, examen CRFPA).

- Procédures administratives (IEJ, préparation CRFPA).

- Grands oraux Libertés fondamentales (IEJ, préparation CRFPA).

- Droit administratif des biens (M1 administration et justice, M1 collectivités territoriales).

1. Enseignements de formation professionnelle

- Formation à des magistrats de la Cour administrative suprême Thaïlandaise : « Principes généraux de la fonction publique française et son évolution », Bangkok, février 2023.

- Cours de Droit des services publics, « Préparation Talents », Université de Perpignan, déc. 2022 et déc. 2023.

- Formation à des magistrats de la Cour suprême Thaïlandaise : « Les délégations de service public », Bangkok, février 2018.

- Formation à des magistrats thaïlandais sur le droit de l’activité de l’administration, Université Toulouse 1 Capitole, juillet 2016, 2017 et 2018.

- Formation aux élus locaux sur le fonctionnement des institutions politiques locales, le statut juridique de ces élus et les cadres juridiques de la fonction publique territoriale, Toulouse, oct. 2014 et septembre 2013.

- Séminaire de formation sur les  « Fraudes des responsables politiques » à des magistrats de la Cour suprême de Thaïlande, Toulouse, juin 2011.

- Séminaire de formation sur la question prioritaire de constitutionnalité aux magistrats de la Cour d’appel de Toulouse (mars 2010) et de la Cour d’appel d’Agen (oct. 2010).

C. Activités pédagogiques

- « Parrain » de sportifs de haut niveau, Université Capitole Toulouse I, (2000-2013).

- Mise en place de cours de méthodologie documentaire, Université Toulouse I, (1999).

D. Jury de concours ou d’examens

- Membre de jury à l’épreuve des « Grands oraux », IEP de Toulouse (1994-2012, 2015).

- Membre de jury de concours d’ingénieurs d’études, Agence européenne Léonardo Da Vinci, Bordeaux (2006-2008).

- Membre du jury de concours d’Attaché d’administration scolaire et universitaire (AASU), (2003-2006).

- Membre de jury à l’examen d’entrée du CRFPA de Toulouse (2000-2004).

VI. DIRECTION DE RECHERCHES ET JURY DE THESES

A. En cours de direction :

- Marie Bros : « Les recettes en droit électoral ».

- Ekkanut Jinasen, « L’autorité administrative indépendante en matière de l’audiovisuel
et des télécommunications en Thaïlande ».

- Maximilien Guilbaud-Forn, « La sincérité du scrutin ».

- Steven Rostan, « Les dépenses électorales ».

- Wichien Pengpit, « Le contrôle de la constitutionalité de la révision constitutionnelle en Thaïlande selon la constitution de 2017 ».

- Phanuwat Phonsai, « Les problématiques de la mise en place de l'autorité administrative indépendante en Thaïlande : le cas de la Commission Nationale anti-Corruption ».

- Julalak Phunsawat, « La liberté de manifester en Thaïlande ».

- Adèle Sayat, « Le constitutionnalisme par réaction ».

B. Thèses soutenues :

1. Souleymane Sangaré, « Le droit international à l’épreuve du terrorisme : réflexion sur le recours à la force contre les groupes armés non étatiques qualifiés de terroristes », mars 2023.

2. Mamadou Séné, « La juridictionnalisation des élections nationales en Afrique noire francophone. Les exemples du Bénin, de la Côte d’ivoire et du Sénégal », mars 2017.

3. Mohamed Fadil, « Etude comparative des effets des lois antiterroristes sur les droits fondamentaux en France et au Maroc », novembre 2013.

4. Imen Labidi, « La contrariété entre la Constitution française de 1958 et le droit de l’Union européenne », décembre 2012 ;

5. Mounira Kaafarani, « Le projet de l'Union pour la Méditerranée », mars 2012 ;

6. Guy Gervais M’Bongo, « Les juridictions de droit public au Gabon », 2004.

C. Participation à des jurys des thèses ou d’habilitation à diriger des recherches :

1. Alsény Traoré « La lutte contre la corruption et les droits de l’Homme : Approche comparative et casuistique », Thèse Nice, juin 2023.

2. Henri Vuillet, « Externalisation et service public », Lyon III, juin 2023.

3. Emmanuel Ramcène « La juridicisation du climat : une étape dans le processus de protection des Etats insulaires », Université de Perpignan, mars 2023.

4. Mazigh Chaer, « Collectivités territoriales et énergies renouvelables », Nice, nov. 2022.

5. Alexia David, « L’impartialité du Conseil constitutionnel », Université de Caen, janvier 2021 ;

6. Clémence Lavigne, « L’interdiction du mandat impératif », Université de Dijon, oct. 2020.

7. Pascaline Botte, « La tradition monarchique en Europe », Université de Perpignan, sept. 2020.

8. Mme Marine Bertrand, « Documents parlementaire et écriture de la loi », Aix-en-Provence, déc. 2018.

9. Moustapha Kane, « Etude des processus électoraux en Afrique : L’exemple du modèle démocratique du Sénégal » Université Via Domitia Perpignan, juillet 2018.

10. Wissarut Kidee, « Le coup d’Etat en Thaïlande », Toulouse 1 Capitole, oct. 2018.

12. Hilaire Yankulije, « Le contentieux international pénal dans les pays inter-lacustres d’Afrique : De la guerre froide à la Cour pénale internationale », Université de Perpignan, déc. 2017.

13. M. Cheikh Ibra Fall Ndiaye : « Les systèmes politiques d’Afrique subsaharienne francophone face aux défis de la gestion et du contentieux des élections », Dakar, déc. 2017.

14. Nour-Eddine El Harch, « Recherche sur le principe de légitimité au sein de la monarchie constitutionnelle marocaine », Université Via Domitia Perpignan, nov. 2016.

15. M. Abu el Ed Mohamed, « Les dispositions des lois portant sur le blanchiment d’argent. Esquisse d’une phénoménologie comparée du droit français et du droit libyen », Université Toulouse 1 Capitole, oct. 2016 (présidence de jury).

16. Ange Ridja Mali, « Réappropriation des partenariats public-privé et de la coopération transfrontalière dans les pays d’Afrique francophone : essai sur la région des Grands Lacs », Université Via Domitia Perpignan, sept. 2015.

17. Siranat Wittayatamatat, « Etude comparative des autorités de la concurrence et de la consommation en droit français et thaïlandais », Université Toulouse 1 Capitole, avril 2015.

18. M. Sandafi, « Les relations entre l'assurance sociale et la structure économique dans les pays en voie de développement (exemple de la Syrie et de l'Egypte) », Aix-en-Provence, sept. 2014.

19. Emma NGoye Mouele : « Les institutions de la démocratie locale au Gabon, « Démocratisation et décentralisation », Perpignan, avril 2014.

20. Carmelo Rositano, « Recherche sur le concept de gouvernement en droit public français », Toulon, décembre 2013.

21. Amadou Imerane Maiga, « La Cour constitutionnelle du Niger : 2000-2009 », Lyon II, janvier 2013 ;

22. Yan Vandeluxe, « Le bicamérisme » au Cambodge » Lyon II, 2012 ;

23. L. Denis, « La politique étrangère de la France sous F. Mitterrand », Perpignan, 2010 ;

24. A. Diallo, « Evolution de la presse dans le système juridique et politique français. Les médias face à la communication politique », Perpignan, 2010 ;

25. E. Marcovici, « Le juge constitutionnel et les révisions constitutionnelles », Toulouse, 2009 ;

26. A. Bouzoubaa, « L’Etat souverain entre le principe de la non-intervention et le droit d’ingérence, Perpignan, 2008 ;

27. G. Rigaud, « La doctrine, révélateur de la responsabilité civile de l’Etat, Toulouse, 2007 ;

28. M. Essono-Ovono, « Théorie de l’interprétation et pouvoir créateur du juge constitutionnel français », Toulouse, 2006 ;

29. C. Radenac, « La régie comme mode d’exploitation des remontées mécaniques », Lyon III, 2005 ;

30. J.-C. Nze-Biteghe, « Le système gabonais de justice constitutionnelle », Toulouse, 2005 ;

31. L. Aliot, « L’élection du Président de la République au suffrage universel direct », Toulouse, 2004 ;

32. Habilitation à diriger des recherches de C. Euzet, Perpignan, 2002 ;

33. Z. Gandou, « Etude critique du processus électoral en Afrique noire francophone », Toulouse, 2000 ;

34. T. Nguyen, « Le référendum dans le monde et son avenir au Vietnam », Toulouse, 1999 ;

35. P. Sawadogo, « Les regroupements régionaux en Afrique de l’Ouest », Toulouse, 1998.

VII. ACTIVITES EXTRA-UNIVERSITAIRES

- Adjoint-au-maire de Toulouse en charge des musées, de l’art contemporain, de tous lieux d’exposition, de l’Image et des Affaires juridiques (depuis mars 2014) et Conseiller à Toulouse Métropole (depuis 2014).